

MASTER PROFESSIONNEL 1^{RE} ANNÉE DROIT DE L'IMMOBILIER

OBJECTIF

Acquérir de solides connaissances indispensables à tout intervenant dans le secteur de l'urbanisme ou de l'immobilier.

Conduire des projets ou des programmes de promotion immobilière, piloter les dossiers d'aménagement urbanistiques, instruire les dossiers contentieux de l'urbanisme et de l'immobilier...

En complément du programme proposé par l'Université de Perpignan via Domitia, le module ESI permet de bénéficier d'une approche B to B et de l'enseignement des outils managériaux destinés aux futurs cadres de la profession.

DÉBOUCHÉS

- Agent immobilier
- Syndic de copropriété
- Administrateur de biens
- Promoteur
- Responsable de programme en promotion immobilière
- Prospecteur foncier
- Personnel d'office HLM
- Gestionnaire immobilier ou locatif
- Responsable contentieux au sein d'organismes de crédit immobilier

ou

Poursuite d'études en master 2

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Bac +3 (avoir obtenu 180 crédits ECTS) dans les filières suivantes : droit, immobilier, MSG, gestion technique du patrimoine immobilier, urbanisme, sciences économiques, sciences politiques

ou

Cadres et salariés en poste sur des fonctions juridiques ou techniques

dans le domaine de l'immobilier souhaitant acquérir ou renforcer un niveau nécessaire (Bac+4) à la progression de leur carrière

+

Examen du dossier de candidature

+

Entretien

VAE : <http://www.univ-perp.fr/fr/menu/formation/je-demande-une-validation-d-acquis/>

STATUT

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CPF de transition, stagiaire formation continue, VAE

RYTHME

2 jours par semaine le lundi et mardi : formation

3 jours par semaine : entreprise

EFFECTIF MAXIMUM : 40

CONDITION DE VALIDATION

- Partiels semestriels
- Réalisation d'un rapport de stage

PROGRAMME

440 heures au total dont 126 heures de modules ESI.

Tarifs : prise en charge à 100 % dans le cadre du contrat d'alternance.

PROGRAMME

SEMESTRE 1

- Droit de l'environnement
- Droit général de l'urbanisme
- Aménagement du territoire, politique de la ville et de l'habitat social
- Introduction à l'estimation des biens immobiliers
- Compétences numériques (autocad ou autre)
- Droit notarial et contrat de vente d'immeuble
- Contrats de construction
- Droit de la promotion immobilière

SEMESTRE 2

- Droit de la copropriété
- Sociétés immobilières et fiscalité
- Conduite d'un projet immobilier
- Responsabilité des constructeurs
- Immobilier touristique
- Droit de l'urbanisme opérationnel
- Baux commerciaux et immobilier d'entreprise
- Anglais
- Séminaire de méthodologie

Réalisation d'un rapport de stage

MODULE ESI

- **Gestion d'équipe et performance**
- **Marketing appliqué à l'immobilier**
- **Organisation et gestion de projet**
- **L'approche b to B**
- **Synergie métier dans les structures immobilières**
- **Immobilier et réseaux sociaux**
- **Sécurisation des pratiques après les lois ALUR et HAMON**
- **Enjeux énergétiques et Immobilier**
- **Politique de la ville**
- **Problématique du bâti**
- **Prise de parole en public**
- **Les écrits professionnels**
- **Ethique et déontologie**



Programme accessible aux personnes en situation de handicap

**ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER**

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX

**CONTACT ET RETRAIT
DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE**

Tél. : 01 71 06 30 30/21
Mail : contact@fnaim.fr
www.groupe-esi.fr